

**28 avril 2022**

Mesdames et messieurs  
les membres du conseil communautaire

Arandon-Passins, le 22 avril 2022

## **CONVOCATION**

Mesdames, messieurs les conseillers,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le

**Jeudi 28 avril, à 18h,  
Salle de convivialité à Saint Chef et visioconférence**

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation des procès-verbaux des conseils communautaire des 3 et 24 mars 2022

### **I. Délibérations**

#### **Ingénierie et développement territorial**

1. Stratégie foncière : protocole de coopération entre la communauté de communes les Balcons du Dauphiné et l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

2. Veille et stratégie foncière : convention tripartite entre la commune de Frontonas, l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et la communauté de communes les Balcons du Dauphiné.

Rapporteur : monsieur Giroud, vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière

#### **Services à la population**

3. Festival du Solstice de Brangues : Tarification

Rapporteur : madame Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical.

4. Orientations de la politique des services publics à la population

Rapporteur : madame Chebbi, vice-présidente en charge de la petite enfance, des actions en direction de la jeunesse et des services publics en milieu rural

### **II. Questions diverses**

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, les membres du conseil communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

Le président  
Jean-Yves Brenier



BALCONS DU DAUPHINE  
ISERE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES